

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

Membres

du Bureau Communautaire

Titulaires : 27

Membres présents : 22

Membres représentés : 1

Votants : 23

Date de la convocation

3 octobre 2023

L'An DEUX MILLE VINGT TROIS, le NEUF OCTOBRE à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni au Pôle administratif de la CCALN à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de **Monsieur DOVERGNE Alain**

● **Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :**

Mesdames DOUAY Sonia, PATRICE-BOURDELLE Christine, PREVOST Anne-Marie, RAMON Marie-Gabrielle, Messieurs DOVERGNE Alain, SURHOMME Alain, DURAND Pierre, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHER Michel, CHANTRELLE Brice, LEROY Jean-Maurice

● **Etaient présents les Conseillers Communautaires :**

Messieurs DELANAUD Stéphane, DUTILLEUX Olivier, LEVASSEUR Roger, BEAUMONT Joël, LESCUREUX André, NOCHEZ Didier, VERONT Fabrice, WABLE Vincent, VAN OOTEGHEM J. Michel

● **Etait représenté :**

M. Philippe MAROTTE (pouvoir à M. Michel BOUCHER)

● **Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :**

Mesdames BERTOUX Julia, RIHET Anne, PERONNET Fabienne

Messieurs MAROTTE Philippe, CAPELLE Hubert, TOURNIQUET Gautier

OBJET : Diagnostic Pauvreté en milieu rural

Rapport de Madame BERTOUX Julia, Vice-Présidente en charge de l'Action Sociale ;

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 28 septembre 2023 relative à la réalisation du diagnostic pauvreté en milieu rural ;

Vu les dossiers de candidatures ;

Vu l'analyse des offres ;

Pour rappel, la CCALN s'est engagée dans la réalisation d'un diagnostic pauvreté sur son territoire afin de notamment :

- Rendre visible ce sujet et faire un état des lieux de la pauvreté sur notre territoire ;
- Croiser les regards et décloisonner les approches : avec les apports des acteurs de terrain, des organisations et pouvoirs publics en charge des politiques sociales, économiques, culturelles... ;
- Partager des actions/projets en cours et inciter les acteurs locaux à inclure cette thématique dans leurs projets ;
- Proposer et construire une dynamique intercommunale sur ce sujet.

Après consultation, 4 organismes se sont portés candidats pour la réalisation de ce diagnostic (Actheis, Ithea, Compas et KPMG).

Tous présentent des offres techniques de qualité et ont ciblé les attentes de notre collectivité (cf tableau d'analyse en PJ).

La méthodologie utilisée (réalisation d'entretien, nombre de jours d'interventions, livrables...) et les modalités financières permettent au cabinet KPMG de se démarquer (4 intervenants, 27.5 jours d'intervention, la réalisation d'entretien auprès de la population, des partenaires et des élus du territoire...).

Le coût TTC de la proposition de KPMG s'élève à 29 700€. Le coût de la mission est en cohérence avec l'enveloppe de 30 000 € accordée par l'Etat dans le cadre de l'appel à projet.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Approuve l'attribution de la mission de réalisation du diagnostic pauvreté au cabinet KPMG pour un montant de 29 700€ TTC, conformément au document contractuel annexé ;
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et la Vice-présidente en charge de l'Action sociale à signer le devis et les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 06 novembre 2023

à Ailly sur Noye

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 07/11/2023

Affiché le 07/11/2023



Le Président,

Alain DOVERGNE

ANALYSE DES OFFRES : DIAGNOSTIC PAUVRETE EN MILIEU RURAL

Organisme 1 : Actuels				Organisme 2 : titrea				Organisme 3 : Compas				Organisme 4 : KPMG			
Eléments de réponse	notation	Commentaire	Eléments de réponse	notation	Commentaire	Eléments de réponse	notation	Commentaire	Eléments de réponse	notation	Commentaire	Eléments de réponse	notation	Commentaire	
Qualification et compétences proposées	18			16,5											
Expérience professionnelle dans le champs social (sur 5)	4	existe depuis 2004 / nombreuses références	oui	4					oui	5	20 ans d'expérience/ nombreuses références	oui	5	nombreuses références / + de 20 ans d'expérience	
Formation aux méthodes de diagnostic (sur 5)	5		oui	5					oui	5		oui	5		
Pluridisciplinarité des intervenants (sur 5)	5		non 4 profils similaires	2,5					oui	5	oui 3 profils différents	oui	5	oui 4 profils différents	
Nombre d'intervenants mobilisés (sur 5)	3		4	5					3	4		4	5		
Qualité technique de l'offre	18			18											
Clarté et précision du plan d'intervention (sur 5)	4			5					oui mais approvisionnement de 3 techniques seulement	5			5		
Cohérence de la méthodologie proposée avec le cahier des charges (sur 5)	5		oui	5											
Qualité et format des rendus proposés (sur 10)	9		Peu de description des livrables. Possibilité d'actualisation du diag les années suivantes	8					1 livrable 3 chapitres étape / organisation de séminaires	10		Peu de description des livrables	7		
Qualité opérationnelle de l'offre	18			17,5											
Realisations d'entretien avec les acteurs du territoire (sur 5)	5		oui	5					enquête par questionnaire / pas d'entretien mais recensement par questionnaire	4		oui	5		
Prise en compte de la parité des habitants du territoire (sur 5)	5		oui	5					non	0		oui	5		
Nombre de jour d'intervention (sur 5)	5		22,5 jours	2,5					27,5 jours	3		27,5 jours	3		
Nombre de comité de pilotage/séminaire/ groupe de travail (sur 5)	4	Copéls, 1 séminaire, des ateliers ...	oui	5					oui	5	Copéls, 1 séminaire, des ateliers ...	5			
Modalités financières	17,8			16,7											
Clarté du devis (sur 5)	5			5											
Coût (sur 10)	7,8		29 600€ TTC	10					29 700€ TTC	9,7		29 700€ TTC	9,7		
Coût /jours (sur 5)	5		1 315€ /jour TTC	8,2					3080€ /jour TTC	3,7		1080€ /jour TTC	3,7		
Total	72,8			70,2					68,4			73,4			

Abani Doverneg
 Président
 le 06/11/2023
 Communauté de Communes Avre Luce Noye
 CCAIN



ENEIS

by **KPMG**

Réalisation d'un diagnostic territorial sur la pauvreté en milieu rural dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

Proposition de service

Octobre 2023



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communauté
de Communes



Avre Luce Noye

Envoyé en préfecture le 07/11/2023

Reçu en préfecture le 07/11/2023

Publié le

ID : 080-200070969-20231106-2023_0611_03-DE

S'LO

En synthèse : les atouts de notre offre

1

Une entité spécialisée dans l'élaboration des politiques publiques de solidarités

Issu de la fusion du Groupe ENEIS et l'entité de KPMG dédiée au secteur public, KPMG Secteur Public regroupe **200 consultants** implantés sur l'ensemble du territoire métropolitain et outre-mer.

Au sein de KPMG Secteur Public, une entité est dédiée à l'accompagnement stratégique des acteurs publics, organisée par expertises sectorielles : éducation et familles, insertion et emploi, habitat, hébergement et logement des personnes défavorisées, autonomie et handicap, santé. Elle regroupe plus d'une cinquantaine de consultants.

Chaque pôle sectoriel est composé d'équipes de consultants dédiés, qui ont développé des expertises pointues et une solide expérience d'accompagnement à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques concernées, sur l'ensemble des échelons territoriaux, en particulier communes, intercommunalités et départements.



2

Une double expertise « thématique » et « technique »

Nos métiers : une approche pluridisciplinaire

- Diagnostics territoriaux et élaboration de schémas directeurs
- Accompagnement de la déclinaison de stratégies nationales et de logiques de contractualisation territoriale
- Design de service public et ingénierie sociale
- Evaluation des politiques publiques et mesure d'impact social
- Etudes quantitatives et qualitatives des besoins dans tous les domaines des solidarités, incluant l'analyse de jeux de données complexes et la production de cartographies Audit fonctionnel d'établissements et de services
- Conduite de concertations et consultations de grande ampleur auprès des parties prenantes et des usagers
- Etudes prospectives et analyse de trajectoires individuelles



A date, KPMG accompagne notamment la réalisation de 15 diagnostics territoriaux préparatoires aux futurs Pactes Locaux des Solidarités, pour des départements variés (rural / urbain, présence / absence d'une métropole, etc.) dont la Somme.

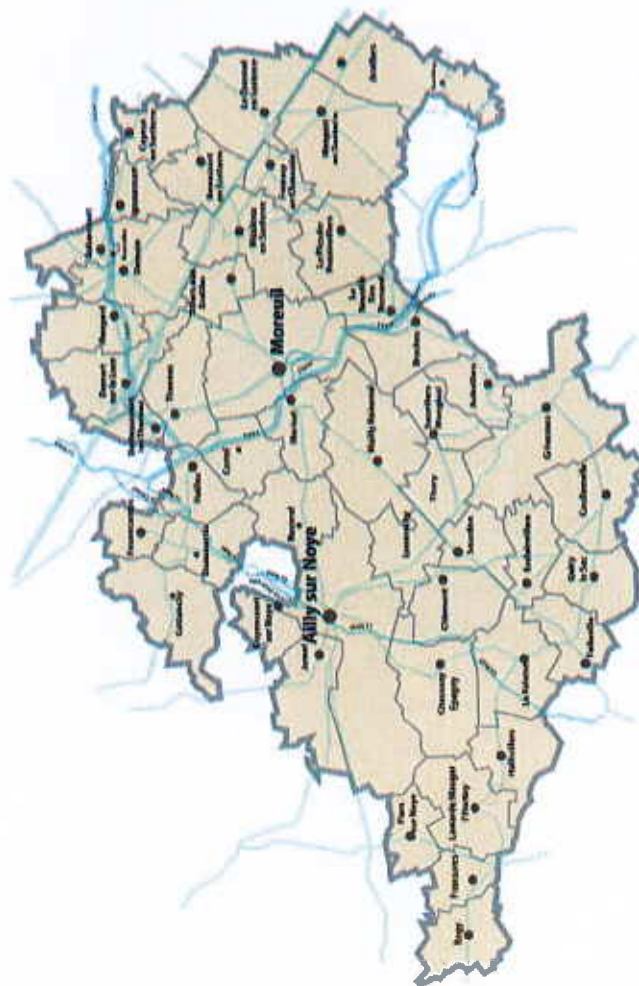
3

Notre excellente connaissance du contexte territorial

Nous avons réalisé dans la Somme plusieurs missions dans le champ des politiques de solidarités, qui alimentent notre connaissance du contexte territorial :

- **En matière de solidarités** : Appui à la construction du diagnostic stratégique territorial pour le département de la Somme et sa métropole préparatoire au Pacte local des solidarités
- **En matière de prévention et de protection de l'enfance** : Accompagnement du Département de la Somme à l'élaboration du futur Schéma Départemental de Prévention et de Protection pour l'Enfance, l'adolescence et la famille 2019-2023
- **En matière d'autonomie** : Elaboration du schéma départemental de l'autonomie 2018-2022 pour le Département de la Somme
- **En matière d'insertion et d'emploi** : Prestation d'accompagnement du Département de la Somme à la définition du fonctionnement et des modalités d'un réseau d'accueil du SPIE (territoire Somme Santerre)
- **En matière de politiques éducatives** : Evaluation du déploiement des Espaces Numériques de Travail (ENT) et autres outils numériques au sein des écoles de la Somme pour Somme Numérique
- **En matière de lutte contre les exclusions et l'illettrisme** : Diagnostic territorial de l'illettrisme en Région Hauts-de-France pour l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

Sommaire



01	Notre proposition	Page 04
02	Précisions méthodologiques	Page 13
03	Présentation du candidat	Page 23
04	Références	Page 31
05	Annexes	Page 43
05	Conditions générales d'intervention	Page 54

01

Notre proposition

© 2023 KPMG ADVISORY, société par actions simplifiée, membre française de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.



Notre compréhension des enjeux

La volonté de mieux appréhender et de répondre aux besoins des personnes les plus précaires en milieu rural

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté dans les Hauts-de-France se déploie autour des deux piliers fondamentaux : la lutte contre les inégalités dès le plus jeune âge et le retour vers l'emploi.

Ces derniers sont déclinés sous la forme de neuf priorités régionales, qui concernent notamment la prévention du basculement dans la pauvreté, l'insertion des jeunes, le soutien aux familles monoparentales ou encore la lutte contre la fracture sociale dans les territoires ruraux.

En complément des Pactes locaux des solidarités dont nous accompagnons l'élaboration pour l'ensemble des départements et métropoles de la région Hauts-de-France, il est apparu nécessaire de pouvoir mieux connaître et analyser les spécificités de la pauvreté en milieu rural. Le Commissariat de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté en Hauts de France et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ont ainsi souhaité soutenir les intercommunalités rurales dans une démarche de diagnostic et de plan d'actions en réponse aux besoins particuliers des publics précaires en zone rurale.

Ce diagnostic et son plan d'actions devront ainsi prendre appui sur les thèmes des futurs pactes locaux des solidarités pour analyser les besoins, forces et faiblesses de votre territoire. Il devra également chercher à mieux comprendre les spécificités qui touchent les publics les plus fragiles en milieu rural afin de proposer collectivement des réponses ciblées et adaptées.

Dans ce contexte, la démarche de diagnostic territorial doit permettre d'aboutir à l'élaboration de fiches-actions limitées en nombre et ciblées sur des actions à fort effet levier, permettant de répondre à des besoins mal ou non couverts et de compléter l'action des partenaires dans le domaine des solidarités.

Pour cela, il s'agira, pour chacun des axes définis au niveau national, de :

- cibler, dès le démarrage des travaux, les thématiques les plus porteuses d'enjeux au regard des insuffisances de l'offre pour répondre aux besoins des personnes concernées ;
- préciser, par une analyse offres / besoins, la nature de ces insuffisances en caractérisant les besoins et le niveau de réponse apportés par les partenaires (Département, Etat, Pôle Emploi, CAF, MSA, communes et EPCI, secteur associatif) ;
- co-construire, en recherchant l'intelligence collective et l'innovation sociale, des propositions d'actions en réponse aux besoins repérés dans un cadre partenarial associant les acteurs précités et les personnes concernées ;
- Arbitrer le choix des actions prioritaires et aboutir à des fiches-actions limitées en nombre ;
- Vous doter de la capacité à observer les évolutions de votre contexte territorial et des caractéristiques de la précarité.

Un premier aperçu du contexte territorial

Chiffres clés
Sources : INSEE
2019, CAF 2020



SOMME
14 EPCI
772 communes



566 328
Habitants

Taux de
pauvreté des
ménages au
seuil de 60%
15,9%

Taux de chômage
au 2T 2023
8,6%

18 146
bRSA
au 31/12/2021



15,9%
Des familles sont
des familles
monoparentales

La Somme est un territoire contrasté, sur lequel on décèle des indicateurs de fragilité parmi sa population, la deuxième moins importante de la région Hauts-de-France après l'Aisne. Néanmoins, si ces indicateurs témoignent d'une santé socio-économique plus fragile que le niveau national, ils sont à nuancer dans le cadre d'une comparaison à l'échelle régionale, qui positionne le département de la Somme comme l'un des moins fragiles de la région aux côtés de l'Oise.

Le taux de pauvreté y atteint 15,9% en 2019, supérieur à la moyenne nationale (14,5%) mais sensiblement inférieur au niveau régional (17,6%), avec le deuxième taux le plus bas des départements de la région après l'Oise. Corollairement, ce territoire détient aussi un revenu médian (20 980 € en 2020) inférieur à la moyenne nationale (22 040 €), mais supérieur aux autres départements de la région hormis l'Oise. Le taux de chômage de la Somme atteint 8,6% au 2^{ème} trimestre 2023, soit un taux légèrement inférieur à la moyenne régionale (8,9%), mais nettement supérieure au taux de chômage de la France métropolitaine à la même période (6,9%).

La Somme recense par ailleurs une proportion relativement élevée d'allocataires du RSA au regard de sa population, avec un ratio de 32 bénéficiaires du RSA pour 1 000 habitants, supérieur à la moyenne nationale (26,4) mais néanmoins nettement inférieur à la moyenne régionale (35,5), se situant à nouveau au 2^{ème} rang des ratios les moins élevés après le département de l'Oise.

Chiffres clés
Sources : INSEE
2019, CAF 2020



CCALN
47 communes
6% de la superficie
de la Somme



21 820
Habitants
4% de la
population de
la Somme

Taux de
pauvreté des
ménages au
seuil de 60%
9,5%

Taux de chômage
au 2T 2023
8,8%

340
bRSA
au 31/12/2021



8,8%
Des familles sont
des familles
monoparentales



La Communauté de communes Avre Luce Noye présente des indicateurs de précarité moins élevés que le niveau départemental : 9,5% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, une proportion moindre que les niveaux départemental (15,9%) et régional (17,2%). Le revenu médian du territoire en 2020 s'élève ainsi à 22 830 €, contre 20 980 € pour le département.

Le taux de chômage est quasiment équivalent aux niveaux départemental et régional (8,8% contre respectivement 8,6% et 8,9%). La proportion de familles monoparentales est quant à elle inférieure de près de la moitié par rapport au niveau départemental (8,8% contre 15,9%).



Envoyé en préfecture le 07/11/2023

Reçu en préfecture le 07/11/2023

Publié le

ID : 080-200070969-20231106-2023_0611_03-DE

L'analyse quantitative préalable des différentes situations de pauvreté des territoires et des profils de pauvreté présents dans chaque commune, permettra d'affiner la caractérisation de ces phénomènes.

Nos partis pris méthodologiques



VOTRE BESOIN



NOTRE APPROCHE

Disposer d'un état des lieux
partagé et ciblé de la précarité,
en lien avec l'adéquation offres /
besoins des habitants du
territoire

Définir des pistes d'actions
prioritaires dans un cadre de
concertation afin de construire
une dynamique intercommunale

- **Prioriser une sélection de thématiques stratégiques**, afin de circonscrire l'état des lieux et permettre un approfondissement suffisant des enjeux associés ;
- **Associer l'ensemble des parties-prenantes**, acteurs institutionnels, opérateurs, acteurs de terrain et personnes concernées, selon des modalités diverses et adaptées à chaque catégorie d'interlocuteurs (entretiens afin de collecter des informations détaillées sur les besoins et les offres existantes, séminaire pour co-construire des fiches-actions en vue d'améliorer la réponse aux besoins mal ou non couverts, focus group habitants et usagers des politiques de solidarités) ;
- **Développer une approche infra-territoriale**, pour alimenter l'état des lieux quantitatif et qualitatif, et permettre de formuler des propositions plus particulièrement ciblées sur certains territoires / communes et certains profils de ménages précaires (ex : familles monoparentales, personnes isolées, publics en situation d'illettrisme, etc.). A cet effet, nous disposons en interne de compétences et méthodes statistiques robustes et éprouvées ainsi que de la présence d'un statisticien, démographe et cartographe au sein de l'équipe de réalisation ;
- **Assurer une logique de veille nationale et de capitalisation en continu** en lien avec la préparation des Pactes Locaux des Solidarités afin de favoriser une logique apprenante au bénéfice de votre démarche. A ce titre, KPMG accompagne actuellement la réalisation de 15 diagnostics territoriaux préparatoires aux Pactes Locaux des Solidarités – dont ceux de l'ensemble des départements de la région Hauts-de-France – et dispose de la capacité à vous faire bénéficier « chemin faisant », de retours d'expériences issus d'autres territoires.



© 2023 KPMG ADVISORY, société par actions simplifiée, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Notre approche méthodologique : vision synoptique

PHASE 1

Cadrage et lancement de la démarche



Objectifs

- ✓ Prendre connaissance des enjeux et besoins stratégiques
- ✓ Formaliser le déroulé des travaux
- ✓ Lancer officiellement la mission en comité de pilotage

Etape 1 : Cadrage de la démarche



Livrables :

- CR des entretiens stratégiques
- Grille de pilotage partagée de la mission
- Support et CR du comité de pilotage



Date de restitution : Semaine 48 (2023)



Durée : 4 semaines



Jours/homme : 2,5 jours

PHASE 2

Elaboration du diagnostic territorial sur la pauvreté



Objectifs

- ✓ Analyser les différentes situations de pauvreté des territoires et les besoins de prise en charge
- ✓ Analyser l'accompagnement des publics à l'aune des offres de services existantes
- ✓ Identifier les besoins mal ou non couverts dans plusieurs domaines d'actions prioritaires

Etape 1 : Recueil de données quantitatives et qualitatives

: analyse en chambre

Etape 2 : Analyse de l'offre au regard des besoins des personnes en situation de précarité : mobilisation des parties-prenantes

Etape 3 : Formalisation du diagnostic



Livrables :

- Diagnostic comportant une analyse statistique des différentes situations de pauvreté et une analyse de l'accompagnement des publics (offre et coordination)
- Synthèse de l'état des lieux sous format PowerPoint
- Supports et CR du groupe de travail (habitants et usagers) et du comité de pilotage



Date de restitution : Semaine 6 (2024)



Durée : 11 semaines



Jours/homme : 15 jours

PHASE 3

Préconisations et élaboration d'un plan d'actions opérationnel



Objectifs

- ✓ Définir des pistes d'actions avec les acteurs et partenaires, incluant la prise en compte du regard des personnes concernées
- ✓ Formaliser le plan d'actions associé
- ✓ Construire un observatoire des besoins sociaux qui pourra ensuite être utilisé et mis à jour par la communauté de communes

Etape 1 : Concertation pour la définition du plan d'actions

Etape 2 : Formalisation des fiches actions et indicateurs associés

Etape 3 : Restitution finale des travaux



Livrables :

- Plan d'action et fiches-actions associées
- Synthèse du plan d'action sous format PowerPoint
- Observatoire social et outil de suivi-évaluation sous format Excel
- Support et CR du comité de pilotage



Date de restitution : Semaine 13 (2024)



Durée : 7 semaines



Jours/homme : 10 jours

Présentation de l'équipe de réalisation

Nous vous proposons une équipe de réalisation composée de 4 personnes, qui s'organise autour de :

- **Adrien METZINGER, directeur de mission** : Adrien est **senior manager** et intervient depuis 11 ans dans l'accompagnement des territoires sur la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques, en particulier dans les domaines de l'insertion et de l'emploi, de l'hébergement et du logement des personnes défavorisées. **Il sera votre interlocuteur privilégié** sur l'ensemble des étapes de la mission et interviendra également dans la conception des livrables, la réalisation des entretiens stratégiques et l'animation des réunions du Comité de pilotage et du séminaire de concertation. En parallèle, il supervise l'ensemble des diagnostics stratégiques territoriaux préalables à la signature des Pactes locaux des solidarités, qui sont menés par KPMG Secteur Public au cours du second semestre 2023. Il garantira la cohérence des travaux avec la stratégie nationale et la diffusion en continu des expériences tirées des accompagnements similaires sur d'autres territoires.
- **Solène DELUSSEAU-JELODIN, référente technique** : Solène dispose de 5 ans d'expérience dans le conseil auprès du secteur public et d'une forte expertise dans les domaines de l'action sociale et de l'aide sociale à l'enfance. Elle conduira une partie des entretiens, co-animera le séminaire de concertation et participera à l'élaboration des livrables.
- **Anicia BOUHADOUF, consultante** : Anicia est une consultante spécialisée dans le champ des politiques éducatives et familiales. Elle conduira une partie des entretiens, co-animera le séminaire de concertation et participera à l'élaboration des livrables.
- **Florian FULCO, démographe, expert statistique et cartographie** : Florian interviendra spécifiquement sur le volet statistique dans le cadre de la phase de diagnostic. Il compilera les données disponibles et réalisera les analyses graphiques et, le cas échéant, cartographiques.



Proximité

Une bonne connaissance de l'écosystème local



Haut degré d'expertise

Des consultants experts dans le domaine des politiques de solidarités



Séniorité

Forte capacité de recommandations



© 2023 KPMG ADVISORY, société par actions simplifiée, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Profils des intervenants (détail des CV en annexe)

Profil		Expertises	Sélection de références-clés (non exhaustif)
	Adrien METZINGER Senior manager Paris Responsable qualité 10 ans d'expérience en conseil secteur public	• Insertion et emploi • Hébergement et logement des personnes défavorisées • Politique de la Ville	• Accompagnement à l'élaboration du diagnostic préalable à la signature d'un pacte local des solidarités, Département de la Somme • Prestation d'accompagnement à la définition du fonctionnement et des modalités d'un réseau d'accueil du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE), Département de la Somme • Accompagnement au déploiement du Plan quinquennal pour le Logement d'Abord et la lutte contre le sans-abrisme en France : Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) • Formation des services déconcentrés de l'Etat (DR/DDETS) aux politiques d'insertion et d'emploi dans le contexte de l'instauration d'un SPIE, Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (INTEFP)
	Solène DELUSSEAU-JELODIN Consultante senior Paris Equipe de réalisation 5 ans d'expérience en conseil secteur public	• Action sociale • Lutte contre l'illettrisme • Protection de l'enfance	• Accompagnement à l'élaboration du diagnostic préalable à la signature d'un pacte local des solidarités, Départements de l'Aisne et de la Nièvre • Département de la Nièvre, Lancement du Schéma Départemental de l'Enfance et de la Famille et de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance • Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) : Diagnostic territorial de l'illettrisme en Région Hauts-de-France • Commune de Nevers, Elaboration de la Convention territoriale globale
	Anicia Bouhadouf Consultante Paris Equipe de réalisation 5 ans d'expérience en conseil secteur public	• Politiques éducatives et familiales • Politiques Jeunesse • Conception et évaluation des politiques publiques	• Accompagnement à l'élaboration du diagnostic préalable à la signature d'un pacte local des solidarités, Département du Puy-de-Dôme • Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche, Formalisation d'un diagnostic social et éducatif territorial et l'appui à la définition du projet politique social et éducatif, 2023 • Département, MSA et Caf de la Manche, Observatoire annuel de la petite enfance, de l'enfance, de la parentalité et de l'animation de la vie sociale de la Manche, 2022-2023 • Elaboration de Conventions territoriales globales : Commune d'Eysines (Gironde, 2023), CC Sud de Gexrey-Chamberlin (Côte d'Or, 2022), CC Val de Fensch (Moselle, 2022), CC Sud Messin (Moselle, 2022), CA du Grand Annecy (Haute-Savoie, 2022) • Elaboration d'Analyse des besoins sociaux : InterCCAS de La Rochelle (Charente-Maritime, 2022), Commune de la Hague (Manche, 2022), Ville de Villiers-le-Bel (Val d'Oise, 2022)
	Florian Fulco Manager Strasbourg Expert statistique et cartographie 13 ans d'expérience en conseil secteur public	• Démographie • Géomatique et cartographie • Prospective • Etudes et observation	• Cartographie d'indicateurs à tous les échelons géographiques : géographie prioritaire de la politique de la ville, unités territoriales d'action sociale, IRIS, communes, EPCI, cantons, départements, région, France • Démarches de diagnostics territoriaux : analyses des besoins sociaux, schémas départementaux d'action sociale et médico-sociale, projets de territoires, contrats de ville, etc. • Prospective démographique et scolaire • Construction d'observatoires sociaux et data visualisation

le 06/11/2023

Budget proposé

Alain Doreigne
Président



27,5 jours
d'intervention



24 750 € HT
soit 29 700 € TTC

Prestations		Nb de jours consultant	Montant total HT (en euros)	Montant total TTC (en euros)
Phase 1 : Cadrage et lancement de la démarche				
Etape 1.1 - Cadrage de la démarche				
1.1.1	Entretien de cadrage avec le référent de la mission	2,5	2 250,00 €	2 700,00 €
1.1.2	Entretiens stratégiques (x5) : internes (Président, VP, DGS) et externes (CD, Préfecture, CAF)	0,25	225,00 €	270,00 €
1.1.3	Formalisation d'une grille de pilotage et des modalités de concertation (validation du calendrier, liste des entretiens, modalités de concertation des personnes concernées, composition des groupes de travail, format des livrables)	1	900,00 €	1 080,00 €
1.1.4	Comité de pilotage #1 : validation et lancement de la mission	0,5	450,00 €	540,00 €
Phase 2 : Elaboration du diagnostic territorial sur la pauvreté				
Etape 2.1 - Recueil de données quantitatives et qualitatives : analyse en chambre				
2.1.1	Analyse statistique des différentes situations de précarité et pauvreté sur les différents champs (démographie, revenus, logement, mobilité, santé, etc.) : exploitation des études existantes et compléments d'analyse	15	13 500,00 €	16 200,00 €
2.1.2	Analyse de la stratégie d'allocation de ressources par la collectivité	5	4 500,00 €	5 400,00 €
2.1.3	Analyse synthétique du niveau et de la coordination de l'offre d'accompagnement des publics : étude et synthèse du corpus documentaire	2	1 800,00 €	2 160,00 €
Etape 2.2 - Analyse de l'offre au regard des besoins des personnes en situation de précarité : mobilisation des parties prenantes				
2.2.1	Entretiens individuels ou collectifs par thématique auprès des parties prenantes (x8) : techniciens des principales institutions, têtes de réseaux opérateurs et acteurs associatifs, représentants des collectivités	3	2 700,00 €	3 240,00 €
2.2.2	Consultation des personnes concernées sur l'adéquation de l'offre à leurs besoins (groupe de travail sur site) : atouts/inconvénients/manques identifiés	2	1 800,00 €	2 160,00 €
Etape 2.3 - Formalisation du diagnostic				
2.3.1	Rédaction du diagnostic et d'une version synthétique, comprenant l'élaboration de cartographies par thématique et/ou de tableaux de synthèse relatifs aux offres de services existantes	7	6 300,00 €	7 560,00 €
2.3.2	Ajustement du document et des conclusions : échanges itératifs avec la collectivité	5,5	4 950,00 €	5 940,00 €
2.3.3	Comité de pilotage #2 : présentation et validation du diagnostic et des conclusions	0,5	450,00 €	540,00 €
Phase 3 : Préconisations et élaboration d'un plan d'actions opérationnel				
Etape 3.1 - Concertation pour la définition du plan d'actions				
3.1.1	Organisation d'un séminaire de travail pour restituer les conclusions du diagnostic, les préconisations et définir des pistes d'actions prioritaires : séminaire partenarial sur une demi-journée	10	9 000,00 €	10 800,00 €
3.1.2	Organisation d'un groupe de travail auprès des personnes concernées pour partager les pistes d'actions et recueillir leurs demandes d'ajustements ou d'actions complémentaires	3,5	3 150,00 €	3 780,00 €
Etape 3.2 - Formalisation des fiches actions et indicateurs associés				
3.2.1	Formalisation des enseignements de la concertation sous la forme d'un plan d'actions incluant les indicateurs associés	2,5	2 250,00 €	2 700,00 €
3.2.2	Proposition d'un observatoire social du territoire sous forme de base de données actualisable annuellement	2	1 800,00 €	2 160,00 €
3.2.3	Séance de travail interne pour ajustement du plans d'actions	1	900,00 €	1 080,00 €
Etape 3.3 - Restitution finale des travaux				
3.3.1	Comité de pilotage #3 : restitution finale et validation du plan d'actions	1	900,00 €	1 080,00 €
TOTAL			24 750,00 €	29 700,00 €

Envoyé en préfecture le 07/11/2023

Reçu en préfecture le 07/11/2023

Publié le

S²LOW

ID : 080-200070969-20231106-2023_0611_03-DE

Calendrier envisagé



5 mois, de
novembre 2023 à
mars 2024

Prestations	nov-23					déc-2023					janv-24					févr-24					mars-24				
	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13			
Phase 1 : Cadrage et lancement de la démarche																									
Etape 1.1 - Cadrage de la démarche																									
1.1.1	Entretien de cadrage avec le référent de la mission																								
1.1.2	Entretiens stratégiques (x5) : internes (Président, VP, DGS) et externes (CD, Préfecture, CAF)																								
1.1.3	Formalisation d'une grille de pilotage et des modalités de concertation (validation du calendrier, liste des entretiens, modalités de concertation des personnes concernées, composition des groupes de travail, format des livrables)																								
1.1.4	Comité de pilotage #1 : validation et lancement de la mission																								
Phase 2 : Elaboration du diagnostic territorial sur la pauvreté																									
Etape 2.1 - Recueil de données quantitatives et qualitatives : analyse en chambre																									
2.1.1	Analyse statistique des différentes situations de précarité et pauvreté sur les différents champs (démographie, revenus, logement, mobilité, santé, etc.) : exploitation des études existantes et compléments d'analyse																								
2.1.2	Analyse de la stratégie d'allocation de ressources par la collectivité																								
2.1.3	Analyse synthétique du niveau et de la coordination de l'offre d'accompagnement des publics : étude et synthèse du corpus documentaire																								
Etape 2.2 - Analyse de l'offre au regard des besoins des personnes en situation de précarité : mobilisation des parties prenantes																									
2.2.1	Entretiens individuels ou collectifs par thématique auprès des parties prenantes (x8) : techniciens des principales institutions, têtes de réseaux opérateurs et acteurs associatifs, représentants des collectivités																								
2.2.2	Consultation des personnes concernées sur l'adéquation de l'offre à leurs besoins (groupe de travail sur site) : atouts/inconvénients/manques identifiés																								
Etape 2.3 - Formalisation du diagnostic																									
2.3.1	Rédaction du diagnostic et d'une version synthétique, comprenant l'élaboration de cartographies par thématiques et/ou de tableaux de synthèse relatifs aux offres de services existantes																								
2.3.2	Ajustement du document et des conclusions : échanges itératifs avec la collectivité																								
2.3.3	Comité de pilotage #2 : présentation et validation du diagnostic et des conclusions																								
Phase 3 : Préconisations et élaboration d'un plan d'actions opérationnel																									
Etape 3.1 - Concertation pour la définition du plan d'actions																									
3.1.1	Organisation d'un séminaire de travail pour restituer les conclusions du diagnostic, les préconisations et définir des pistes d'actions prioritaires : séminaire partenarial sur une demi-journée																								
3.1.2	Organisation d'un groupe de travail auprès des personnes concernées pour partager les pistes d'actions et recueillir leurs demandes d'ajustements ou d'actions complémentaires																								
Etape 3.2 - Formalisation des fiches actions et indicateurs associés																									
3.2.1	Formalisation des enseignements de la concertation sous la forme d'un plan d'actions incluant les indicateurs associés																								
3.2.2	Proposition d'un observatoire social du territoire sous forme de base de données actualisable annuellement																								
3.2.3	Séance de travail interne pour ajustement du plans d'actions																								
Etape 3.3 - Restitution finale des travaux																									
3.3.1	Comité de pilotage #3 : restitution finale et validation du plan d'actions																								

Envoyé en préfecture le 07/11/2023

Reçu en préfecture le 07/11/2023

Publié le

ID : 080-200070969-20231106-2

Legende

- Travail en chambre
- Etapes de consultation
- Etapes de validation (Comité de pilotage)
- Congés scolaires (zone B)

© 2023 KPMG ADVISORY, société par actions simplifiée, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.



02

Précisions méthodologiques



© 2023 KPMG ADVISORY, société par actions simplifiée, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Précisions méthodologiques

PHASE 1 : Cadrage et lancement de la démarche

1

Objectifs :

- ✓ Prendre connaissance des enjeux et besoins stratégiques
- ✓ Formaliser le déroulé des travaux
- ✓ Lancer officiellement la mission en comité de pilotage

Modalités de travail

Étape 1.1 : Cadrage et lancement du projet

- **Entretien de premier contact** en visioconférence pour organiser les premières étapes de la démarche, stabiliser le calendrier, la méthodologie, la composition du comité de pilotage de la démarche. Ces éléments seront consignés au sein d'une « grille de pilotage », qui permettra l'actualisation du planning, de dresser la liste des sources documentaires mobilisables et d'identifier l'ensemble des personnes-ressources qui seront mobilisées au cours des travaux.

- **5 entretiens de cadrage stratégiques avec les acteurs institutionnels clés** : il s'agira des membres du comité de pilotage et des principaux partenaires à savoir : Président de la CCALN et Vice-Présidente en charge de l'Action sociale, Direction Générale des Services, Directrice Action Sociale CCALN, Etat (DDETS et/ou Commissaire à la lutte contre la pauvreté), le Département, la CAF. Ils permettront de préciser le choix des thématiques prioritaires, les attentes vis-à-vis de la démarche, les contraintes éventuellement identifiées ainsi que les coopérations existantes ou à améliorer par axe de l'état des lieux.

- **Réunion de lancement (Comité de pilotage #1)** pour valider les différentes étapes de la démarche, les moyens méthodologiques associés, le planning, les enjeux visés par le diagnostic et les premières priorités pré-identifiées.

La priorisation des sujets d'investigation pour le diagnostic

Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4
Investissement social • Prévention parentalité • Hébergement mères isolées • Décrochage scolaire • Accès des jeunes au sport, culture, loisirs, etc. • Prévention spécialisée • Accompagnement vers l'autonomie des jeunes précaires	Sortie de la pauvreté par le travail • Accompagnement des publics éloignés de l'emploi (BRSA, aidants familiaux, familles monoparentales pauvres, sortants de prison, etc.) • Solutions de levée des freins à l'emploi (mobilité, garde d'enfants, santé, logement, illettrisme / illettrisme / langue etc.)	Lutte contre la grande pauvreté • Démarches d'aller-vers et accès aux droits • Détection du non-recours • Accueils de proximité • Prévention des expulsions locales • Lutte contre l'isolement des personnes âgées précaires	Volet solidaire de la transition écologique • Solutions d'écomobilité • Détection de la précarité énergétique • Accès à une alimentation durable et de qualité

Sur la base des axes et des premiers questionnements identifiés, nous nous attacherons à interroger les acteurs institutionnels sur : le **niveau de connaissance** partagée des besoins, l'**appréciation de la qualité des dispositifs** existants et le **maillage territorial** de l'offre, le **niveau de consensus** sur les besoins mal ou non couverts.

Précisions méthodologiques

PHASE 2 : Elaboration du diagnostic territorial sur la pauvreté

2

Objectifs :

- ✓ Analyser les différentes situations de pauvreté des territoires et les besoins de prise en charge
- ✓ Analyser l'accompagnement des publics à l'aune des offres de services existantes
- ✓ Identifier les besoins mal ou non couverts dans plusieurs domaines d'actions prioritaires

Modalités de travail

Etape 2.1 : Recueil de données quantitatives et qualitatives : analyse en chambre

- Analyse statistique des différentes situations de pauvreté des territoires

Exploitation des données statistiques sur la pauvreté dans le territoire (données CAF, Pôle Emploi, INSEE, FiloSoFi) : analyses problématisées croisant les besoins sociaux et la répartition géographique de l'offre de service public correspondante (cf. ci-après) ; caractérisation de la population en situation de pauvreté et de vulnérabilité avec une lecture infra-départementale, comparative et dans une perspective dynamique (analyse en tendance sur une période donnée, sous réserve de disponibilité des données). Nous choisirons des modes de représentation de la donnée adaptés à la nature des différents indicateurs (tableaux, graphiques, cartographies) permettant de mettre en valeur les analyses territoriales.

- Analyse de la stratégie d'allocations de ressources par la collectivité

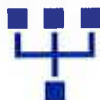
Nous analyserons les éléments budgétaires de la CCALN au regard des domaines visés par le diagnostic. Il s'agira de pouvoir croiser les postes et priorités budgétaires par rapport aux spécificités repérées.

- Analyse synthétique du niveau et de la coordination de l'offre d'accompagnement des publics

Exploitation de l'ensemble des documents à disposition sur chacun des axes d'analyse et des priorités retenues pour caractériser les offres de service, à la maille communale et intercommunale.



© 2023 KPMG ADVISORY, société par actions simplifiée, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.



Notre expertise en matière d'analyse de données



Une mobilisation autant que de besoin de notre démographe et de notre expert en data visualisation et analyse de données complexes.



3 typologies de sorties identifiées : « sorties rapides », « sorties lentes » et « plan ou pas de sorties »

Analyse des données statistiques disponibles et cartographies (extrait)

15

Envoyé en préfecture le 07/11/2023

Reçu en préfecture le 07/11/2023

Publié le

ID : 080-200070969-20231106-2023_0611_03-DE

S²LOW

Précisions méthodologiques

PHASE 2 : Elaboration du diagnostic territorial sur la pauvreté

2

Objectifs :

- ✓ Analyser les différentes situations de pauvreté des territoires et les besoins de prise en charge
- ✓ Analyser l'accompagnement des publics à l'aune des offres de services existantes
- ✓ Identifier les besoins mal ou non couverts dans plusieurs domaines d'actions prioritaires

Modalités de travail

Etape 2.2 : Analyse de l'offre au regard des besoins des personnes en situation de précarité : mobilisation des parties-prenantes

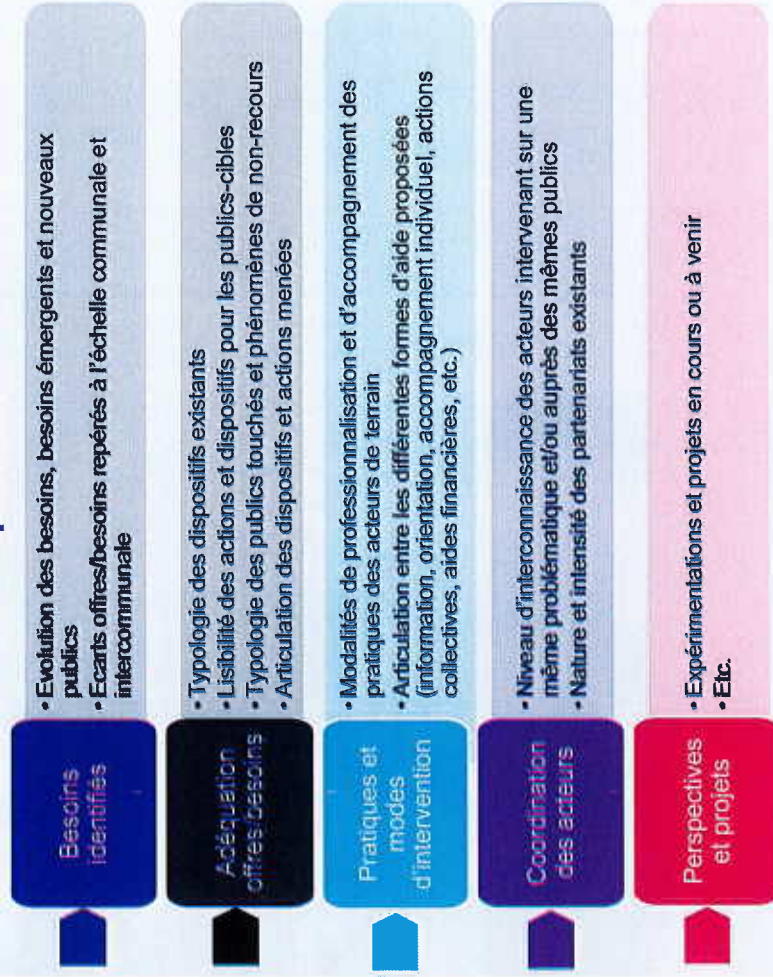
- Entretiens complémentaires

Conduite de **8 entretiens avec les parties-prenantes**, sous des formats individuels et/ou collectifs, couvrant l'ensemble des thématiques prioritaires, en vue de compléter l'analyse de l'offre et la compréhension des besoins mal ou non couverts.

Ces entretiens pourront être menés avec une typologie d'acteurs relativement variés, dont la liste sera établie lors du lancement de la mission. Il pourra s'agir des interlocuteurs suivants :

- **Techniciens des principales institutions** : CIAS Avre Luce Noye, Maison Départementale de la Solidarité et de l'insertion du Département de la Somme, responsable action sociale CAF, responsable d'agence Pôle Emploi Montdidier, ARS, Région, DSDEN, etc.
- **Principaux opérateurs et acteurs associatifs** : acteurs de l'IAE, fédération des centres sociaux, MEEF Santerre Haute-Somme, etc.
- **Représentants des communes repérées pour leur action sur une ou plusieurs thématiques données.**

La grille de questionnement pour les entretiens qualitatifs



Précisions méthodologiques

PHASE 2 : Elaboration du diagnostic territorial sur la pauvreté

2

Objectifs :

- ✓ Analyser les différentes situations de pauvreté des territoires et les besoins de prise en charge
- ✓ Analyser l'accompagnement des publics à l'aune des offres de services existantes
- ✓ Identifier les besoins mal ou non couverts dans plusieurs domaines d'actions prioritaires

Modalités de travail

Etape 2.2 : Analyse de l'offre au regard des besoins des personnes en situation de précarité : mobilisation des parties-prenantes (suite)

- Consultation des personnes concernées

Conformément aux attentes de l'Etat, nous organiserons un « groupe conseil » de personnes concernées pour leur présenter les éléments de l'état des lieux et aborder le diagnostic à partir de leur vécu.

Nous validerons ensemble la liste des participants et les modalités d'animation (voir annexes) lors de la phase de cadrage.

Les personnes concernées seront identifiées sur une base de volontariat, en lien avec les services du CIAS et de vos principaux partenaires présents sur le territoire (MEEF, MDSI).



Illustration

Exemple de valorisation des résultats d'un diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration d'un Pacte Local des Solidarités

Analyse de l'accompagnement des publics

Le soutien à la parentalité des familles les plus précaires

Contexte et enjeux	Relevances et enjeux
- Une détection des besoins de soutien aux familles en situation de précarité, afin de leur offrir un accompagnement adapté à leurs besoins et à leur situation. - Une mise en œuvre de l'accompagnement, afin de leur offrir un accompagnement adapté à leurs besoins et à leur situation. - Une évaluation de l'accompagnement, afin de mesurer son impact et d'ajuster les actions.	- Un accompagnement des familles en situation de précarité, afin de leur offrir un accompagnement adapté à leurs besoins et à leur situation. - Une mise en œuvre de l'accompagnement, afin de leur offrir un accompagnement adapté à leurs besoins et à leur situation. - Une évaluation de l'accompagnement, afin de mesurer son impact et d'ajuster les actions.



Précisions méthodologiques

PHASE 2 : Elaboration du diagnostic territorial sur la pauvreté

2

Objectifs :

- ✓ Analyser les différentes situations de pauvreté des territoires et les besoins de prise en charge
- ✓ Analyser l'accompagnement des publics à l'aune des offres de services existantes
- ✓ Identifier les besoins mal ou non couverts dans plusieurs domaines d'actions prioritaires

Modalités de travail

Etape 2.3 : Formalisation du diagnostic

- Rédaction du diagnostic et d'une version synthétique

Mise en forme des données quantitatives, pour chaque axe et thématique prioritaire identifiée, sous forme de cartographies problématisées, croisant les offres et les besoins sur le territoire ;

Production d'un tableau synthétique des dispositifs existants qui recense par thématique prioritaire et par type d'offre, le porteur principal, le mode de financement, les difficultés rencontrées, la couverture territoriale des besoins, les pistes de développement ou d'articulation, etc.

Rédaction de l'état des lieux et d'une synthèse contextualisée et problématisée de l'offre et des besoins d'accompagnement des publics, comprenant des indicateurs de contexte et/ou des données d'activité susceptibles d'être actualisés.

- Présentation et validation du diagnostic (Comité de pilotage #2)

Un support de **présentation PowerPoint pédagogique en appui de la restitution** sera réalisé pour favoriser l'appropriation du diagnostic par les responsables et faciliter son exploitation au cours de la phase suivante de mission. Y seront notamment débattues les premières pistes d'actions proposées par notre équipe.

Le rapport de diagnostic



Un rapport d'état des lieux conçu comme un support d'aide à la décision. Il comprendra :

- **L'état des besoins existants** selon une lecture **territoriale** (commune et EPCI) et **historique** (analyse des évolutions survenues au cours des dernières années) ;
- **Les offres disponibles par axe et thématiques prioritaires** et les enjeux d'adéquation offres / besoins (ex : identification de thématiques ou de zones géographiques peu ou insuffisamment couvertes, offres existantes mais insuffisantes en quantité et/ou inadaptées, etc.) ;
- **desquels découleront les pistes d'actions** proposées en phase 3 ;
- **Une proposition de pistes de d'actions prioritaires**, en lien avec le **cadre national**

Illustration : extrait d'un rapport de diagnostic



Précisions méthodologiques

PHASE 3 : Préconisations et élaboration d'un plan d'actions opérationnel

3

Objectifs :

- ✓ Définir des pistes d'actions avec les acteurs et partenaires, incluant la prise en compte du regard des personnes concernées
- ✓ Formaliser le plan d'actions associé
- ✓ Construire un observatoire des besoins sociaux qui pourra ensuite être utilisé et mis à jour par la communauté de communes

Modalités de travail

Etape 3.1 : Concertation pour la définition du plan d'actions

- Organisation d'un séminaire de travail pour restituer les conclusions du diagnostic, les préconisations et définir des pistes d'actions prioritaires

Nous proposons d'organiser **un temps de séminaire** à destination de l'ensemble des acteurs et opérateurs concernés pas les thématiques prioritaires ciblées à l'issue du diagnostic. **Organisé sur une demi-journée comportant des sous-groupes thématiques, trois consultants** seront présents pour animer ce temps de travail.

Les objectifs : travailler sur les perspectives d'évolution de l'offre d'accompagnement des publics à l'aune des manques repérés au cours de l'état des lieux préalable ; définir collectivement les actions à mettre en œuvre ou à améliorer, les acteurs associés et les objectifs de moyens et de résultats correspondants.

Les participants : les acteurs institutionnels clés pour chaque axe et sous-thématique prioritaire, et des professionnels de l'accompagnement issus du territoire (opérateurs, secteur associatif, organismes spécialisés...), parmi lesquels les différents acteurs sollicités lors des entretiens complémentaires.

- Organisation d'un groupe de travail auprès des personnes concernées

Afin de **poursuivre la dynamique de participation citoyenne**, nous organiserons un groupe de travail auprès de personnes concernées pour partager et prioriser les premières pistes d'actions et recueillir les éventuelles demandes d'actions complémentaires. Il pourra s'agir des personnes sollicitées au cours de la phase 1, si elles en acceptent le principe, ou d'autres volontaires.



© 2023 KPMG ADVISORY, société par actions simplifiée, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International L.L.P., une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Le protocole d'animation

La réussite de ce séminaire repose sur les options d'animation qui seront prises. **Notre parti-pris est de recourir aux méthodes d'intelligence collective et de design de service, pour lesquelles l'équipe au complet a été formée.** Ce protocole comprendra :

- ✓ La répartition des rôles et les prérequis logistiques (invitations, inscriptions, matériel requis, salle et configuration requise...) ;
- ✓ La liste par axe des types de participants à inviter ;
- ✓ Le déroulé précis des séquences du séminaire. Nous envisageons de constituer des sous-groupes de travail dont l'animation sera confiée à des « ambassadeurs », préalablement désignés et outillés par nos soins, pour conduire les échanges et aboutir à des propositions ;
- ✓ Les outils de design de service mobilisés : le débat mouvant, la méthode « KISS » visant à hiérarchiser des actions (les actions à garder, celles à enrichir, celles à interrompre, et celles à concevoir), le world café, la boucle critique, et d'autres méthodes qui peuvent être proposées par nos soins et pour lesquelles vous trouverez des exemples d'illustrations en annexe.

En page suivante, vous trouverez une proposition détaillée de programme du séminaire, ainsi qu'une méthode d'animation adaptée au regard des objectifs ciblés.

19

Précisions méthodologiques

PHASE 3 : Préconisations et élaboration d'un plan d'actions opérationnel

2

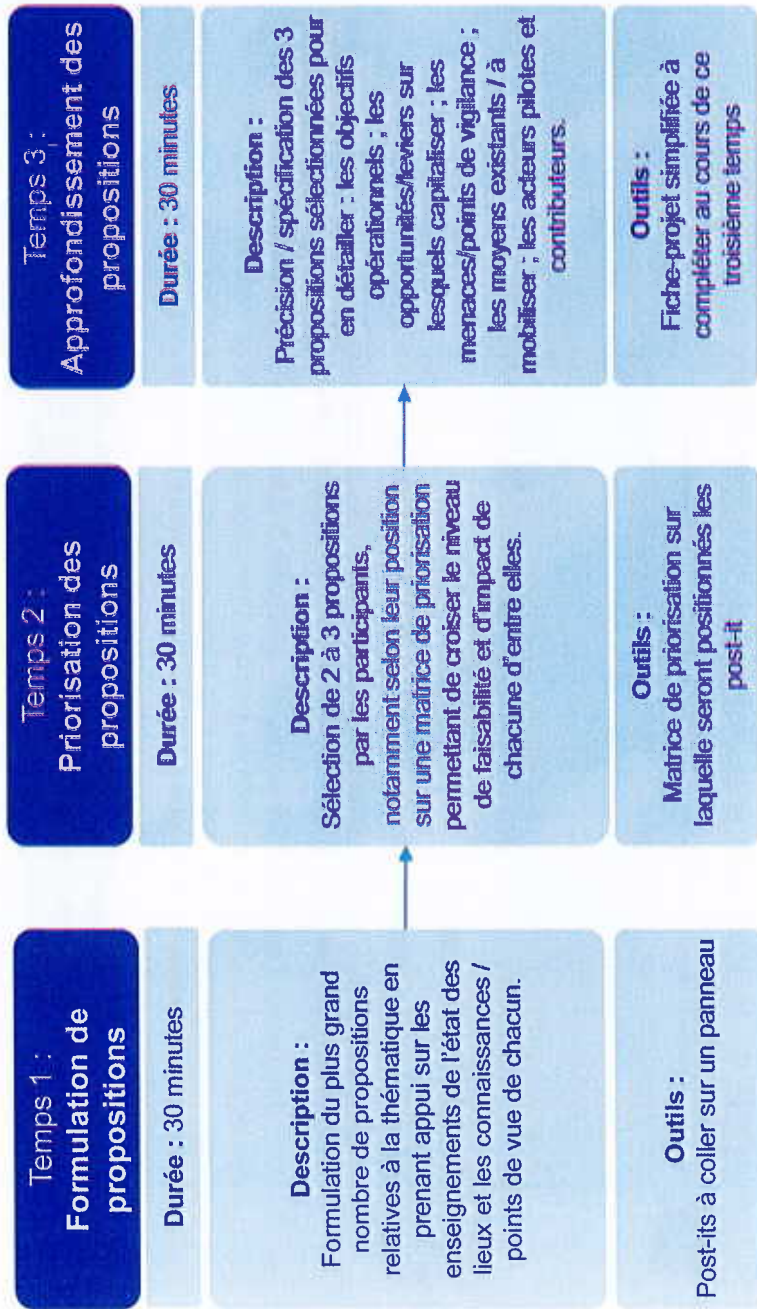


Modalités de travail

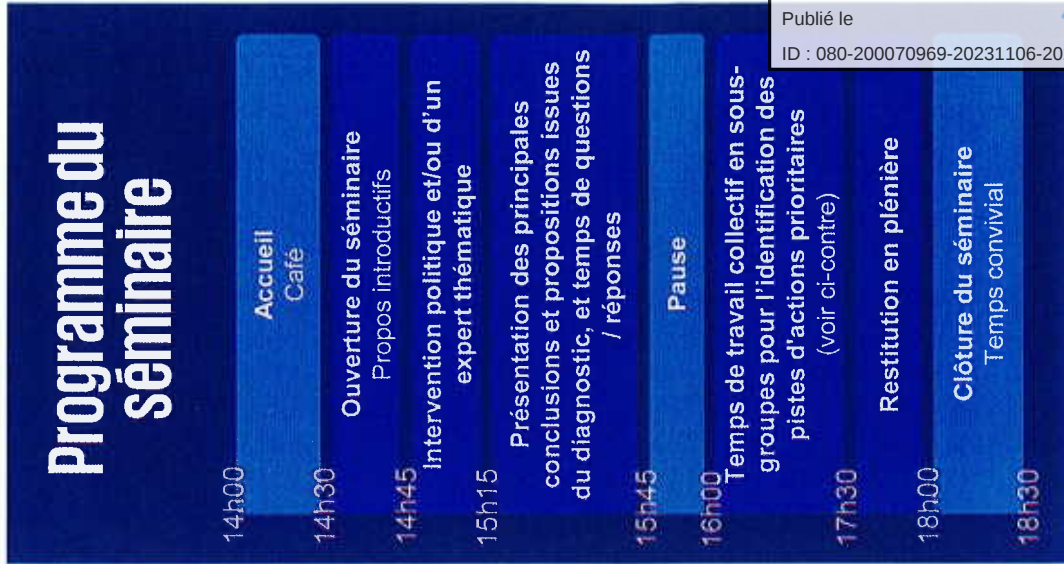
Étape 3.1 : Concertation pour la définition du plan d'actions

- Organisation d'un séminaire de travail pour restituer les conclusions du diagnostic, les préconisations et définir des pistes d'actions prioritaires (suite)

Proposition de méthode d'animation



© 2023 KPMG ADVISORY, société par actions simplifiée, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.



20

Envoyé en préfecture le 07/11/2023

Reçu en préfecture le 07/11/2023

Publié le

ID : 080-200070969-20231106-2023_0611_03-DE

S2LOW